

Règlement Général



Courses du 7 et 8 septembre 2019

organisé par le Comité des fêtes de Tayrac

(version du 21/06/2019)

Table des matières

Organisation générale	3
1. Equipes	3
1.1. Engagements	3
1.2. Administratif	4
2. Course.....	5
2.1. Informations générales	5
2.2. Déroulement	7
2.3. Stands	10
2.4. Attitudes.....	11
3. Sécurité.....	12
3.1. Sécurité du circuit	12
3.2. Signalisation	12
3.3. Commissaires	12
3.4. Circulation	13
4. Interdictions générales.....	13
4.1. Alcool et tabac.....	13
4.2. Contrôles	13

Organisation générale

Vous pouvez camper sur place avec accord et demande initiale à l'organisation à partir du vendredi 6 septembre au soir. Des douches seront mises à disposition des équipages dans le village. La station-service du village sera ouverte le samedi et dimanche matin. Pendant les 2 jours, vous aurez accès à toutes les animations sur le site (buvette, restauration, aux jeux enfants, animations musicales....)

1. Equipes

1.1. Engagements

L'engagement est par tondeuse et nominatif par pilote. Les numéros des équipages seront attribués en fonction de la date de réception du paiement de l'engagement.

a. Droit

Les courses sont ouvertes aux personnes majeures ainsi qu'aux Juniors de plus de 15 ans. Pour les juniors, l'autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou tuteur légal, pendant la manifestation, sont obligatoires.

Pour pouvoir participer aux courses, chaque équipe devra fournir toutes les pièces nécessaires et respecter la date de clôture des inscriptions (**31 juillet**).

b. Coût

	Pour 1 jour	Pour 2 jours
Tracteur tondeuse + pilote(s) (frais d'inscription + assurance course + tracks offerts)	20 €	30 €
Location du transpondeur (1 par équipe)	10 €	
chèque de caution pour le transpondeur (restitué à la fin de la course lorsque vous rendrez le matériel.)	250 €	
L'inscription pour un établissement scolaire ne diffère pas des autres inscriptions sur le plan administratif. Par contre le tarif Etablissement est unique (engagement 20€ + 10€ fois le nombre de machines engagées (location du transpondeur))		

L'engagement ne sera pas remboursé en cas de refus aux contrôles techniques.

c. Composition des équipes

Les équipes sont composées **d'1 ou 2 pilotes** dont un adulte obligatoire. La limite du nombre de personnes autorisées est de 2 Pilotes + 2 mécaniciens par équipe. Seuls les pilotes inscrits pourront participer. Interdiction de changer de tracteur pendant l'épreuve

d. Infos générales

Les épreuves sont **limitées à 48 équipages** sur chaque journée.

La date de **clôture des inscriptions est le 31 juillet**. Les formulaires d'engagement et le règlement sont à renvoyer avant cette date. La direction de la course se réserve le droit d'accepter des concurrents à titre dérogatoire après cette date butoir. Pour information, les numéros des machines seront affectés dans l'ordre des inscriptions.

1.2. Administratif

a. Documents à fournir

- le bulletin d'engagement
- la décharge de responsabilité pour chaque pilote
- le certificat médical nominatif de non-contre-indication à la pratique des sports mécaniques de moins d'un an (1 par pilote)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile « vie privée » (1 par pilote et par mécanicien)
- l'autorisation parentale pour les 15/ 17 ans
- le paiement de l'inscription afin d'organiser au mieux la course
- une photocopie du permis de conduire ou du BSR ou un justificatif de conduite accompagnée pour les mineurs concernés.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site Internet à :

<http://www.comitedesfetes-tayrac.fr/4t-2019-course>

b. Contrôle administratif

Le contrôle administratif se fera dans la zone prévue à cet effet à côté du contrôle technique.

c. Contrôle d'Identité

Chaque pilote devra donner son identité. (Carte d'identité, passeport...)

d. Réclamations

Elles sont à adresser par écrit au directeur de course dans un délai d' ¼ d'heure suivant l'arrivée de la course et accompagnées d'un chèque de 30 euros (qui sera restitué si le bien fondée de la réclamation est reconnu).

2. Course

2.1. Informations générales

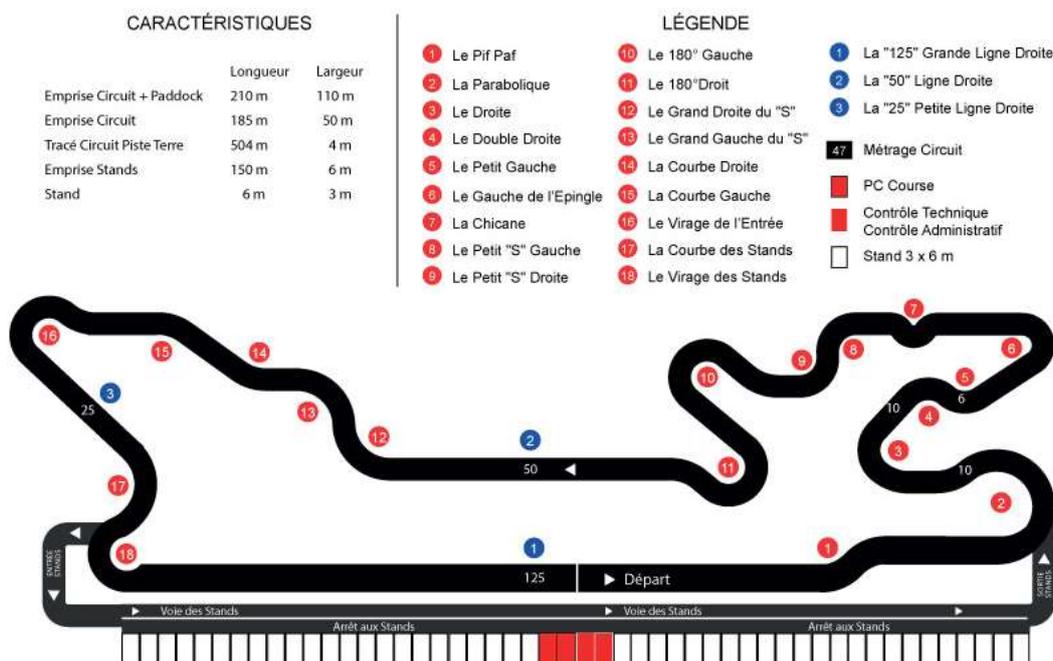
a. Lieu

Situé sur la commune de Tayrac, les courses se dérouleront au lieu-dit : « la beline » 47270 Tayrac - L'altitude du terrain est d'environ 72 m. Les coordonnées GPS de l'entrée sont : latitude : 44.196561° - longitude : 0.857998°

b. Circuit

Longueur d'environ 500m et largeur de 5 à 6m suivant les zones.

CIRCUIT 504 m COURSE TRACTEUR TONDEUSE - TAYRAC 2019



c. Comité de course

Organisateur technique : Comité des fêtes de Tayrac
Directeur de course : Thierry SANCHEZ
Coordination générale : Stéphane GAZEAU
Contrôleurs techniques : Julien T'SJOEN -
Commissaire de course principal : Thierry DELPECH
Responsable Piste-Assistance-Ravitaillement : Gilbert TOVO
Responsables Administratif : Stéphane GAZEAU
Responsable Relation pilotes : Thierry SANCHEZ – Stéphane GAZEAU
Responsable Classement : STS
Responsable Remise des prix : Vianney MOTTE
Responsable Secours : David GUILBAUD
Équipe Médicale : 3 Pompiers Pro – 2 Infirmières

d. Parc assist

Un seul véhicule d'assistance par équipe dans le parc est autorisé. Une tente et une tonnelle peuvent y être installées. Le parc assist dédié par équipe sera d'environ 6m de large sur 5m de profondeur. Les autres véhicules pourront être stationnés sur le parking. Il est accessible uniquement aux personnes déclarées et autorisées. Ces espaces mis à disposition par l'organisation ne peuvent en aucun cas être utilisés pour la réception d'invités.

e. Infos diverses

Les organisateurs ont pris toutes les dispositions nécessaires comme assurances. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des dommages matériel entre participants. Chaque tracteur, comme le prévoit la loi, doit être assuré avec une responsabilité civile.

f. Additif règlement

L'organisateur se réserve le droit de modifier, à tout moment, certains points du présent règlement.

g. Contacts

Contact e-mail : comitedesfetesdetayrac@gmail.com

Mr SANCHEZ Thierry 06 84 77 63 50 (responsable courses - responsable relation pilotes)

Mr GAZEAU Stéphane 06 13 07 31 41 (responsable administratif - coordination générale)

2.2. Déroulement

a. Horaires (en cours)

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si les besoins de la course le nécessitent. Les équipes seront averties en temps et en heure.

	Durée	Samedi 7 septembre	Dimanche 8 septembre
Arrivée des équipes		de 8h à 11h	de 8h à 9h30
Contrôles techniques et administratifs		à partir de 9h à 13h	de 8h30 à 9h45
Pause Repas		De 12h à 14h	De 12h à 13h30
Briefing		13h45	9h45
Essais libres		de 14h à 15h	de 10h à 10h45
Tirage au sort des qualifications		15h15	10h45
Qualifications	15mn	de 15h30 à 15h45 de 16h à 16h15 de 16h30 à 16h45 Par poule	de 11h15 à 11h30 de 11h40 à 11h55 de 12h05 à 12h20 Par poule
Courses 1-2-3	15mn		De 13h30 à 13h45 de 14h00 à 14h15 de 14h30 à 14h45 Type 24h du mans
Présentation / Parade		de 18h15 à 18h45	de 15h15 à 15h45
Finale / Type de départ	15mn	de 21h15 à 21h30 Type 24h du mans	de 16h15 à 16h30 Type 24h du mans
Courses Super Finale / Type de départ	15mn + 1 tour	de 22h à 22h15 Type 24h du mans	de 17h à 17h15 Type 24h du mans
Podium général	30mn	22h30 à 23h	de 17h30 à 18h

b. Briefing

Le directeur de l'épreuve informera les pilotes des mesures de sécurité pour cette épreuve. Il sera rappelé aux pilotes les usages des drapeaux.

c. Grille de départ

Les ordres de départ seront établis en fonction des classements lors des qualifications.

Le départ des qualifications s'effectuera style Formule 1 (sur la machine, moteur arrêté).

Le départ des courses 1 2 3 et des finales s'effectuera style 24h du MANS (en face de la machine, un genou à terre), selon les arrivées des qualifications ou des courses 1-2-3.

Le départ à la poussette est autorisé seulement après le départ des autres concurrents. En cas de panne les machines seront ramenées au stand par les quads de l'organisation.

C'est le drapeau tricolore qui donnera les départs des courses.

d. Courses

Les courses se dérouleront, en fonction du nombre d'inscrits, de la façon suivante :

QUALIFICATIONS : La durée des qualifications est de 15mn. Le changement de pilote est libre. Les chronos serviront pour établir les grilles de départ des courses suivantes. La moitié haute du tableau (le nombre de qualifié sera précisé le jour de la course) sera qualifiée pour la Super Finale et la moitié basse pour la finale.

FINALE SAMEDI : Le départ s'effectuera style 24h du MANS. Le placement des concurrents sur la ligne de départ se fera suivant les résultats des qualifications. La finale se déroulera en 15 minutes. Les 3 premiers seront repêchés pour la Super-Finale.

SUPER FINALE SAMEDI : Le départ s'effectuera style 24h du MANS. Le placement des concurrents sur la ligne de départ se fera suivant les résultats des qualifications. La Super-finale se déroulera en 15 minutes + 1 tour.

COURSES 1 2 3 : Les chronos des deux courses de qualifications donneront un classement général. Le 1^{er} de ce classement participera à la course 1, le 2^{ème} à la course 2, le 3^{ème} à la course 3, le 4^{ème} à la course 1, le 5^{ème} à la course 2..... Le changement de pilote est libre. Le départ sera donné par le drapeau tricolore, style « le Mans » (face à la machine et un genou à terre).

FINALE DIMANCHE : Tous les pilotes à partir de la x^{ème} place (le nombre X, lié aux nombre de participants sera précisé le jour de la course) des courses 1,2 et 3 participeront à la Finale. Le départ sera donné par le drapeau tricolore, style « le Mans » (face à la machine et un genou à terre). La Petite finale se déroulera en 15 minutes.

SUPER-FINALE DIMANCHE : La Super-finale se déroulera en 15 minutes + 1 tour. Les équipages qualifiés au départ (x premiers des courses 1,2 et 3 + 3 premiers de la Finale). Le départ sera donné par le drapeau tricolore, style « le Mans » (face à la machine et un genou à terre).

e. Arrivée

Les classements seront arrêtés au drapeau à damier.

f. Arrêt

Le directeur de l'épreuve pourra à tout moment arrêter l'épreuve à l'aide du drapeau rouge si la sécurité ne peut plus être garantie ou pour sortir un tracteur de la piste. S'il devient nécessaire d'arrêter l'épreuve prématurément, le directeur montrera le drapeau rouge à hauteur de la ligne d'arrivée. Les commissaires de piste déploieront et agiteront leur drapeau rouge. Lorsque le drapeau rouge est montré, tous les tracteurs doivent réduire immédiatement leur vitesse et rester aux ordres du directeur, il est strictement interdit de dépasser. L'entrée aux stands sera fermée, sauf par décision du directeur. Le classement sera celui, fait à la fin de l'avant-dernier tour précédant celui au cours duquel le signal d'arrêt a été donné. Aucune intervention aux tracteurs, quelle que ce soit, est admise pendant la durée d'arrêt de l'épreuve, sauf permission du directeur.

g. Procédure de nouveau départ

La procédure normale de départ recommencera, comme décrit dans le paragraphe i/4. L'épreuve sera considérée comme disputée en deux ou plusieurs parties et le classement sera fait par addition de la distance couverte dans les deux ou plusieurs parties. Les positions des tracteurs sur la nouvelle grille, seront déterminées par le classement de la partie précédente. Peuvent participer au nouveau départ, les tracteurs ayant pris le premier départ et n'ayant pas abandonné. Quel que soit le nombre et le temps des interruptions, le temps total réel de l'épreuve ne sera jamais plus long que le temps original indiqué. Au cas où il n'y aurait pas de nouveau départ, tous les tracteurs doivent se rendre immédiatement aux stands.

h. Safety-car*

En cas de panne sur le circuit il est strictement interdit à quiconque de pénétrer sur le circuit hormis le safety-car. Le safety-car sera mis en service pour neutraliser l'épreuve, si besoin, sur décision du directeur exclusivement.

*Le safety-car : véhicule d'intervention sur piste

i. Remorqueurs

Seuls les remorqueurs sont les moyens, pour ramener les véhicules au stand. En cas de non-respects de ces consignes de sécurités, des pénalités seront attribuées.

j. Classement

Le classement est géré électroniquement par les transpondeurs. Il y aura un classement général en fin de journée avec podium. Les seuls classements pris en compte seront ceux de l'organisation.

k. Podium

Toutes les équipes seront récompensées par classement et par catégories lors des podiums.

l. Parade – présentation des machines

Présentation : Les équipes pourront présenter leur machine le samedi de 18h15 à 18h45 dans une zone prévue à cet effet.

Parade : Avec un thème libre pour les costumes ou tenus ou maquillage des pilotes, les équipes présenteront leur machine en faisant un ou 2 tours de circuit à vitesse très réduite derrière le safety car. Une récompense spéciale sera décernée à l'équipe la plus originale sur les deux jours.

2.3. Stands

Le Stand de chaque équipe sera de 3m de façade et de 6m de profond par ÉQUIPE

a. Vitesse

Les tracteurs doivent rouler au pas dès leur entrée aux stands.

b. Priorité

La priorité dans les stands est à celui qui roule. Celui qui sort de son stand n'est pas prioritaire.

c. Changement de pilote

Le changement de pilote est libre et non obligatoire. Il peut s'effectuer dans n'importe quelle manche qui l'autorise. Il est obligatoire de le faire dans les stands sur la zone réservée à cet effet.

d. Accès des personnes

Seules les personnes badgées auront accès aux stands sous peine de pénalité. (2 Pilotes & 2 mécaniciens maximum par équipe)

e. Ravitaillement et Dépannage

Les ravitaillements et la mécanique devront s'effectuer dans l'emplacement réservé à cet effet, moteur coupé et sur une bâche plastique apportée par chaque équipage (environ 4M² par machine)

Le ravitaillement sous pression ou par derrick à hauteur est interdit.

Le soudage est autorisé sur son stand.

La présence d'un extincteur 4 Kg mini adapté aux feux d'hydrocarbure, par Stand est obligatoire.

Pendant la durée de l'épreuve, en cas de panne sur le circuit, seul le pilote et les commissaires de piste sont autorisés à pousser le tracteur. Aucun mécanicien ne sera toléré sur la piste pour une intervention mécanique. Le safety-car sera le seul moyen pour ramener le véhicule au stand. Tous les dépannages ou ravitaillement se feront obligatoirement au stand.

Chaque équipe doit se limiter à vingt litres d'essence en **jerrican en fer** sur stand (jerrican et bidon plastique INTERDIT).

Interdiction de fumer et d'utiliser des téléphones portables aux abords immédiats et dans les zones de ravitaillement. Tous les matériaux combustibles sont exclus de ces zones.

2.4. Attitudes

Les pilotes sont responsables de leurs accompagnants, ils sont également responsables de leur déchets (zone de déchets spécifique aux équipes, à respecter).

a. Fair play

En premier lieu tous les concurrents et préparateurs doivent observer les règlements et faire preuve d'une attitude correcte. De la courtoisie et de la bonne humeur vous seront demandées vis à vis des autres participants, des commissaires et des encadrants durant toute l'épreuve. La transgression du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate du participant.

b. Interprétation

En cas de doute concernant l'interprétation du présent règlement veuillez contacter le directeur le jour de l'épreuve.

c. Infractions

Tout véhicule qui dépasserait sous le drapeau jaune ou rouge ou circulant à une vitesse excessive dans les stands sera sanctionné : 1ère fois : avertissement, 2ème fois : exclusion du pilote de la course en cours, 3ème fois : exclusion définitive de l'équipe.

Tout véhicule qui sortira de la piste trop régulièrement sera avisé par la direction de l'épreuve qu'il risque la mise hors circuit. Pendant un arrêt de l'épreuve, le tracteur ne pourra être touché que par décision du directeur. Tout véhicule jugé trop dangereux par la direction de l'épreuve sera redirigé vers les stands afin de le remettre en conformité.

Le Shunt du coupe circuit sera pénalisé par l'exclusion immédiate des courses de la manifestation. L'organisation se réserve le droit d'exclure toute machine ou concurrent ne respectant pas le règlement.

d. Poussettes

Les poussettes volontaires et intempestives ou le comportement dangereux d'un pilote sera sanctionné par un avertissement, en cas de répétition, le pilote sera mis hors course.

e. Non-respect du commissariat

De la même façon tout manquement au commissariat sera sanctionné par :

1ère fois : avertissement, 2ème fois : exclusion du pilote de la course en cours, 3ème fois : exclusion définitive de l'équipe.

3. Sécurité

3.1. Sécurité du circuit

Du personnel de secours sera présent pendant toute les courses et les essais. Une assurance R.C a été souscrite par l'organisateur. Celle-ci n'interviendra qu'en cas de carence ou d'insuffisance d'assurance des tracteurs tondeuses normalement assurés en RC circulation par chaque propriétaire.

3.2. Signalisation

Drapeau national : début de l'épreuve

Drapeau à damier : fin de l'épreuve

Drapeau rouge : arrêt absolu

Drapeau bleu : se laisser dépasser

Drapeau jaune : Ralentir, incident (obstacle sur la piste) interdiction de doubler

Drapeau noir : conduite dangereuse changez de comportement (2 noirs exclusion) Avant-bras croisés

du directeur de course : arrêt immédiat du moteur

3.3. Commissaires

Le nombre de commissaires de courses sera de 7. Les points verts représentent le positionnement des commissaires sur le circuit.



3.4. Circulation

La circulation à contresens quelque en soit la raison est totalement interdite et disqualifiante.

Il est formellement interdit d'empêcher un concurrent de vous dépasser. Lorsqu'un drapeau bleu vous est adressé vous devez laisser passer l'autre concurrent. Il est formellement interdit de pousser ou de toucher les autres concurrents sous peine de sanctions. Tous les tracteurs tondeuses doivent circuler **UNIQUEMENT** dans l'enceinte des stands et de la piste et dans les zones prévues à cet effet.

4. Interdictions générales

L'aire de course, la zone des stands et le parc assist sont formellement interdites à toute personne non badgée.

4.1. Alcool et tabac

Il est interdit de boire de l'alcool ou de fumer dans les stands ou sur la zone de course. Tout pilote ou mécanicien en état d'ébriété sera exclu de la compétition sur décision immédiate des organisateurs.

4.2. Contrôles

Des contrôles surprise de fonctionnement du coupe-circuit seront pratiqués à tout moment de la course. Des contrôles anti-drogue et d'alcoolémie peuvent être pratiqués à tout moment par les autorités sur les pilotes et les organisateurs.